

Présentation aux investisseurs

Résultats T3 2022



Sauf indication contraire, tous les chiffres sont en dollars canadiens et au 30 septembre 2022.

Mise en garde sur les énoncés prospectifs

Cette présentation comporte des énoncés prospectifs concernant notamment les objectifs et priorités du Mouvement Desjardins, ses cibles en matière de rendement financier et son profil des échéances. Ces énoncés comprennent, sans s’y limiter, des observations concernant l’incidence de la pandémie de COVID-19 sur ses activités, ses résultats et sa situation financière ainsi que sur la conjoncture économique et celle des marchés financiers. Ces énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement par l’emploi de termes comme « cible », « objectif », « croire », « prévoir », « compter », « s’attendre à », « avoir l’intention de », « estimer », « planifier », « projeter », « viser », « se proposer », « devoir » et « pouvoir », de verbes conjugués au futur et au conditionnel ainsi que de mots et d’expressions comparables.

Par leur nature même, les énoncés prospectifs comportent des hypothèses, des incertitudes et des risques inhérents de nature générale ou spécifique. Nous avertissons nos lecteurs de ne pas se fier indûment aux énoncés prospectifs puisque divers facteurs, dont plusieurs sont indépendants de la volonté du Mouvement Desjardins et dont ce dernier peut difficilement prédire les répercussions, peuvent influencer, isolément ou collectivement, sur la justesse des hypothèses formulées, des prédictions, projections ou autres énoncés prospectifs mentionnés dans cette présentation. Il est également possible que ces hypothèses, prédictions, projections ou autres énoncés, ainsi que les objectifs et les priorités du Mouvement Desjardins ne se matérialisent pas ou se révèlent inexacts, et que les résultats réels en diffèrent. D’ailleurs, l’incertitude créée par la pandémie de COVID-19 a fait croître grandement ce risque en posant des difficultés additionnelles dans l’établissement des hypothèses, des prédictions, des projections ou d’autres énoncés prospectifs en comparaison avec les périodes précédentes. Le Mouvement Desjardins déconseille aux lecteurs de se fier indûment à ces énoncés prospectifs pour prendre des décisions étant donné que les résultats réels, les conditions, les actions ou les événements futurs pourraient différer sensiblement des cibles, des attentes, des estimations ou des intentions qui y sont avancées explicitement ou implicitement. Les lecteurs qui se fient à ces énoncés prospectifs doivent soigneusement tenir compte de ces facteurs de risque de même que des autres incertitudes et événements potentiels, incluant l’incertitude inhérente aux énoncés prospectifs.

Les facteurs pouvant influencer sur la justesse des énoncés prospectifs mentionnés dans cette présentation incluent ceux qui sont décrits dans la section « Gestion des risques » des derniers rapports de gestion annuel et trimestriel publiés et à la section « Pandémie de COVID-19 » du dernier rapport de gestion annuel du Mouvement Desjardins et comprennent notamment : les risques de crédit, de marché, de liquidité et de financement, opérationnel, d’assurance, stratégique, et de réputation; le risque lié aux régimes de retraite; le risque environnemental ou social; le risque juridique et réglementaire; la pandémie de COVID-19; la guerre en Ukraine; l’atteinte à la sécurité; les changements climatiques; l’endettement des gouvernements, des entreprises et ménages; les évolutions technologiques et réglementaires; l’évolution des taux d’intérêt; les incertitudes géopolitiques; les conditions économiques et commerciales générales dans les régions où le Mouvement Desjardins exerce ses activités; les politiques monétaires; les estimations comptables critiques et les normes comptables appliquées par le Mouvement Desjardins; les nouveaux produits et services destinés à maintenir ou à accroître les parts de marché du Mouvement Desjardins; la concentration géographique; les acquisitions et partenariats; les cotes de crédit; la dépendance envers les tiers; les modifications aux lois fiscales; les changements imprévus dans les habitudes de consommation et d’épargne des particuliers; le recrutement et la rétention des talents liés à des postes clés; la capacité de mettre en œuvre le plan de relève du Mouvement Desjardins dans un délai raisonnable; l’incidence possible des conflits internationaux, de crises sanitaires, comme les pandémies et les épidémies ou toute autre maladie similaire touchant l’économie locale, nationale ou mondiale; et la capacité de prévoir et de bien gérer les risques associés à ces facteurs malgré la présence d’un contexte de gestion rigoureuse des risques.

Il importe de souligner que la liste des facteurs susceptibles d’influer sur les résultats futurs figurant ci-dessus n’est pas exhaustive. D’autres facteurs pourraient avoir des répercussions sur les résultats du Mouvement Desjardins. Des renseignements supplémentaires sur ces derniers et d’autres facteurs sont fournis à la section « Gestion des risques » des derniers rapports de gestion annuel et trimestriel publiés et à la section « Pandémie de COVID-19 » du dernier rapport de gestion annuel.

Les hypothèses économiques importantes étayant les énoncés prospectifs figurant dans ce document sont décrites à la section « Environnement économique et perspectives » du rapport de gestion annuel 2021 du Mouvement Desjardins et du rapport de gestion pour le troisième trimestre de 2022 du Mouvement Desjardins. Nos lecteurs sont priés de tenir compte des facteurs susmentionnés à la lecture de cette section. Lorsqu’ils se fient à des énoncés prospectifs pour prendre des décisions à l’égard du Mouvement Desjardins, ils doivent se pencher diligemment sur ces facteurs, ainsi que sur d’autres incertitudes et éventualités. Pour élaborer nos prévisions en matière de croissance économique, en général et pour le secteur des services financiers en particulier, nous utilisons principalement les données économiques historiques fournies par des organismes reconnus et fiables, les relations empiriques et théoriques entre les variables économiques et financières, le jugement d’experts ainsi que les risques haussiers et baissiers identifiés pour l’économie au pays et à l’échelle mondiale. Compte tenu de l’évolution de la pandémie de COVID-19 et de la guerre en Ukraine, ainsi que de l’incidence de ces événements sur l’économie mondiale, la conjoncture des marchés financiers, les activités commerciales du Mouvement Desjardins, ses résultats financiers et sa situation financière, une plus grande part d’incertitude est associée à nos hypothèses économiques en comparaison avec les périodes précédant le début de ces événements, ces hypothèses étant établies en fonction de développements futurs incertains et considérant la difficulté à prévoir l’ampleur des effets de ces événements à long terme.

Les énoncés prospectifs contenus dans cette présentation représentent le point de vue de la direction uniquement à la date des présentes et sont communiqués afin d’aider les lecteurs à comprendre et à interpréter la situation financière du Mouvement Desjardins aux dates indiquées ou ses résultats pour les périodes terminées à ces dates ainsi que ses priorités et ses objectifs stratégiques tels qu’envisagés en date des présentes. Ces énoncés prospectifs peuvent ne pas convenir à d’autres fins. Le Mouvement Desjardins ne s’engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs, verbaux ou écrits, qui peuvent être faits à l’occasion par lui ou en son nom, à l’exception de ce qui est exigé en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables.

Ce document ne constitue pas une offre de vente ni une sollicitation d’offre visant l’achat de titres. Aucune vente de titres n’aura lieu dans toute juridiction dans laquelle une telle offre, sollicitation ou vente serait illégale.

Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières

Afin d'évaluer sa performance, le Mouvement Desjardins utilise diverses mesures financières conformes aux PCGR (IFRS) ainsi que diverses autres mesures financières, dont certaines d'entre elles ne sont pas prescrites par les PCGR. Le *Règlement 52-112 sur l'information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières* (Règlement 52-112) fournit des indications aux émetteurs divulguant des mesures financières déterminées, s'appliquant aux mesures suivantes utilisées par le Mouvement Desjardins :

- ♦ mesures financières non conformes aux PCGR;
- ♦ ratios non conformes aux PCGR;
- ♦ mesures financières supplémentaires.

Mesures financières non conformes aux PCGR

Les mesures financières non conformes aux PCGR utilisées par le Mouvement Desjardins et pour lesquelles il n'existe pas de définition normalisée ne sont pas directement comparables à des mesures similaires utilisées par d'autres sociétés et peuvent ne pas être directement comparables à toute mesure prescrite par les PCGR. Ces mesures financières non conformes aux PCGR peuvent être utiles aux investisseurs, entre autres, pour l'analyse de la performance globale ou de la situation financière du Mouvement Desjardins.

Ratios non conformes aux PCGR

Les ratios non conformes aux PCGR utilisés par le Mouvement Desjardins et pour lesquels il n'existe pas de définition normalisée ne sont pas directement comparables à des mesures similaires utilisées par d'autres sociétés et peuvent ne pas être directement comparables à toute mesure prescrite par les PCGR. Le Règlement 52-112 précise, entre autres, que tout ratio constitué d'au moins une mesure financière non conforme aux PCGR correspond à la définition d'un ratio non conforme aux PCGR. Les ratios non conformes aux PCGR peuvent être utiles aux investisseurs pour l'analyse de la situation ou de la performance financière du Mouvement Desjardins.

Mesures financières supplémentaires

Selon le Règlement 52-112, les mesures financières supplémentaires sont utilisées afin de représenter la performance financière, la situation financière ou les flux de trésorerie historiques ou attendus. De plus, ces mesures ne sont pas présentées dans les états financiers.

Certaines informations supplémentaires concernant les mesures financières déterminées sont intégrées par renvoi. Elles figurent à la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » du rapport de gestion du troisième trimestre de 2022 du Mouvement Desjardins qui est disponible sur le site Web de SEDAR , à l'adresse www.sedar.com (sous le profil de la Fédération des caisses Desjardins du Québec).

À propos de DESJARDINS

6^e Plus importante institution financière canadienne¹

7,5 millions de membres et clients

> 58 300 employés

1 474 M\$

Excédents pour les neuf premiers mois de 2022

408,1 G\$

Actifs totaux en date du 30 septembre 2022

18,7 % Catégorie 1A²
(Ratio CET1 pour les banques)



514 M\$³ en 2021

En retour aux membres et à la collectivité



Un engagement fort et global

Envers le défi climatique



Carboneutre sur les opérations

Depuis 2017

1 G\$⁴

Émission de billets subordonnés 23 août 2022

1 250 M\$ US

Émissions de dette senior 23 août 2022

750 M EUR

Émission d'obligations sécurisées 31 août 2022



Ambition

Être premier dans le cœur des gens

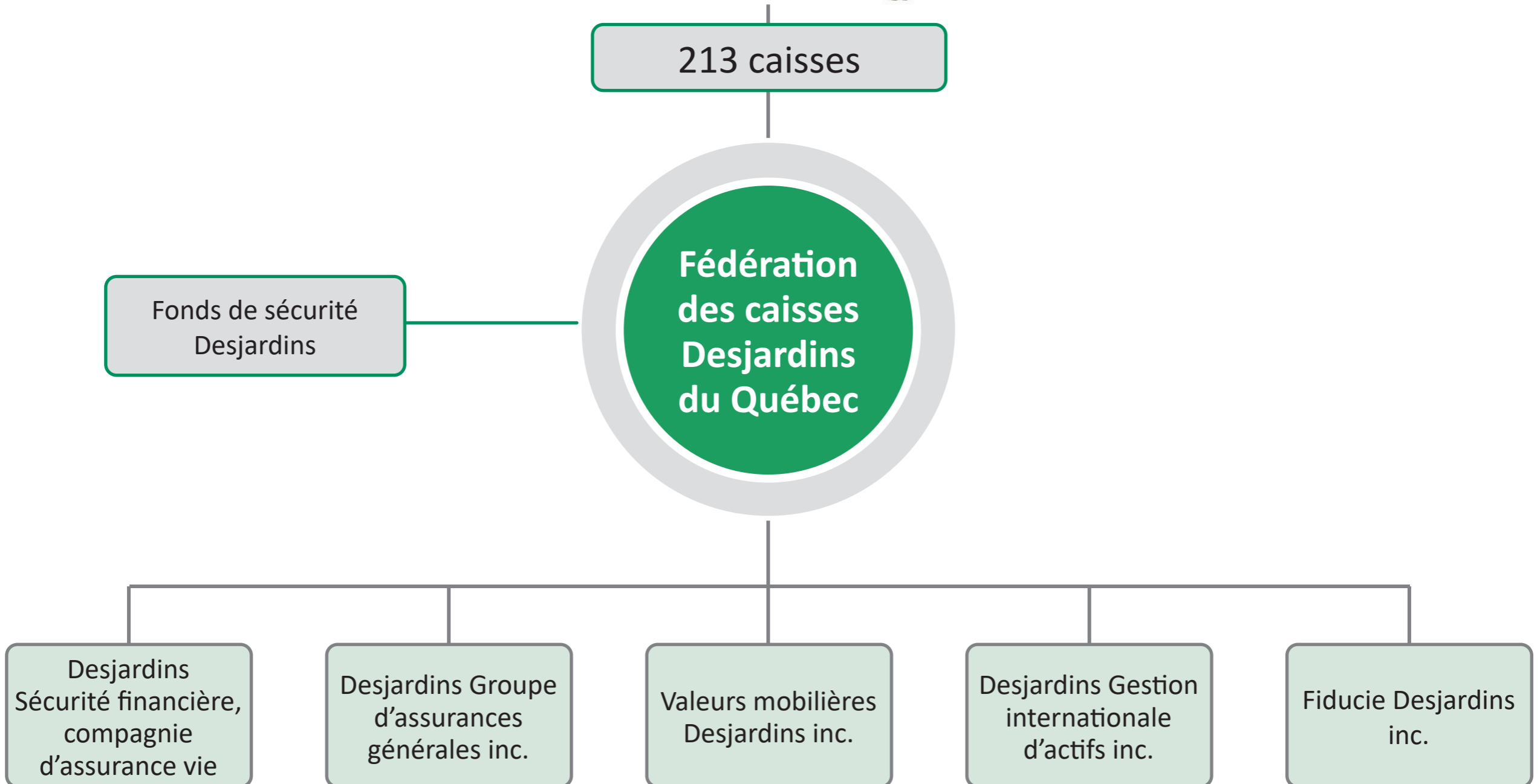
1. Selon les actifs totaux.

2. En vertu de la *Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance du capital de base* pour les coopératives de services financiers émise par l'AMF.

3. Pour plus de renseignements sur les mesures financières non conformes aux PCGR voir la page 3.

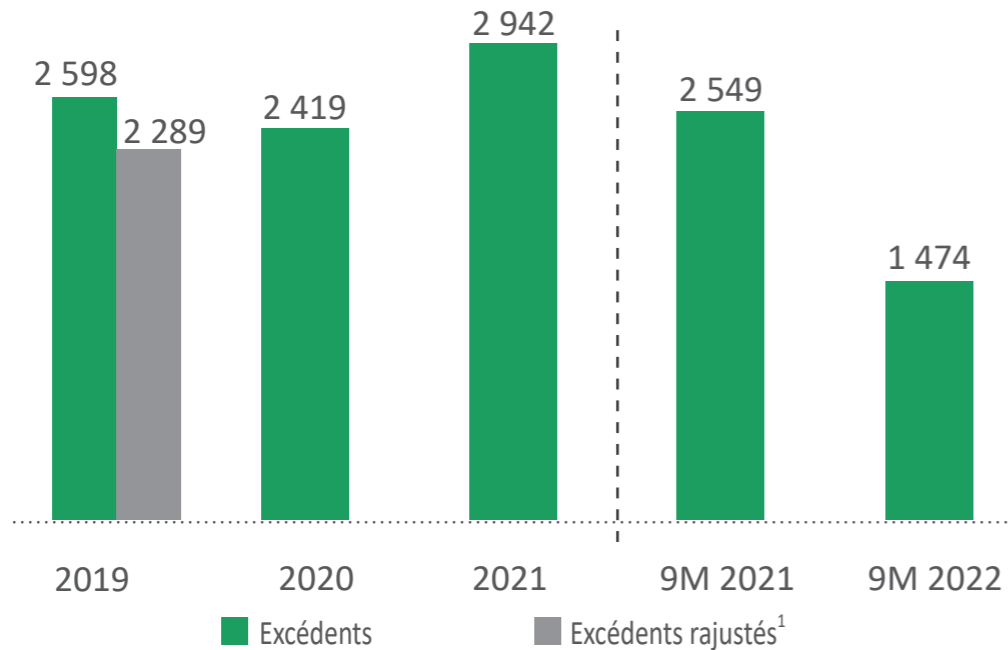
4. Émission de 1 G\$ de billets admissibles comme Fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV) sous le programme de billets subordonnés FPUNV canadiens.

Structure coopérative

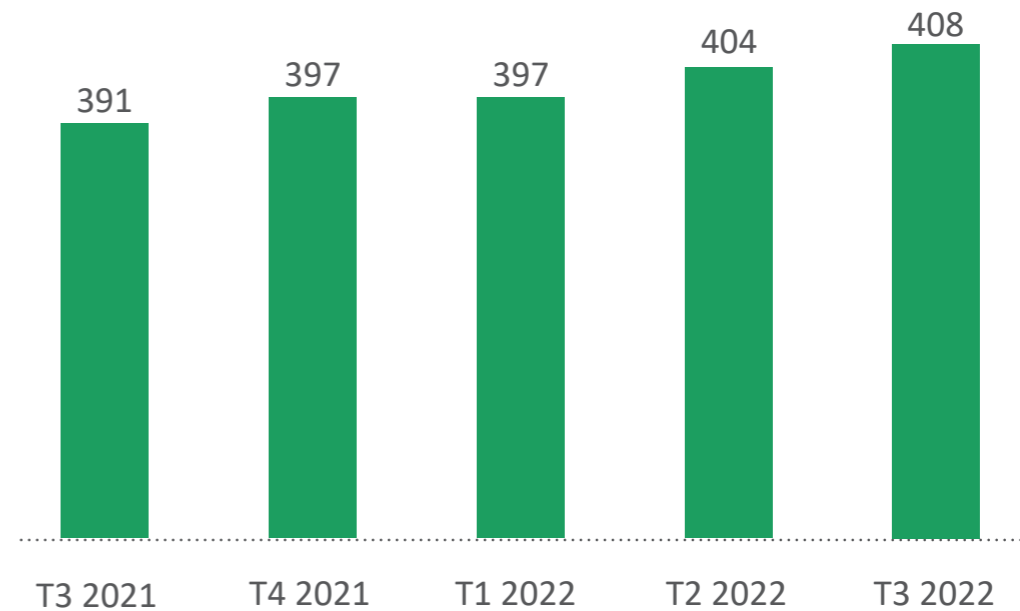


RÉSULTATS FINANCIERS

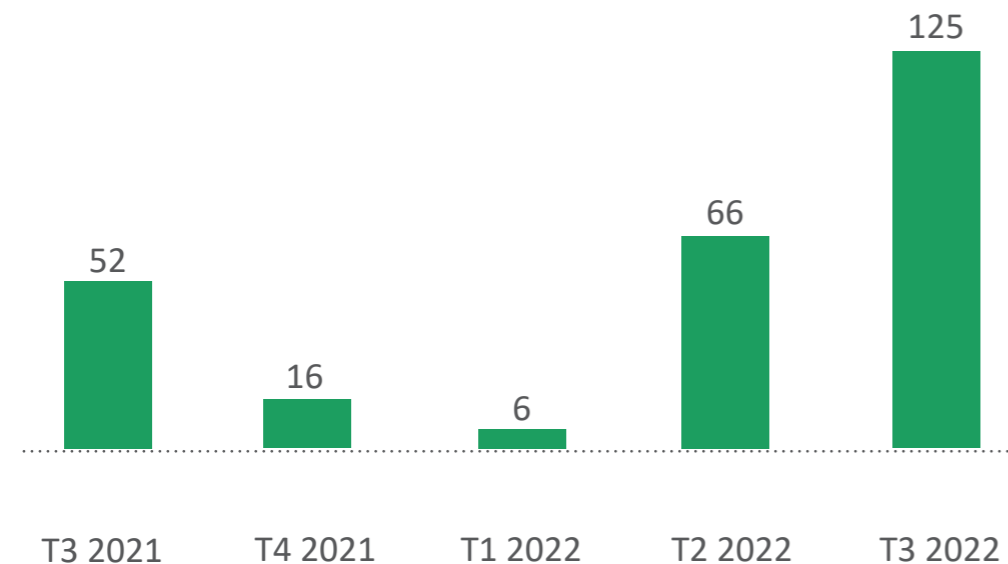
EXCÉDENTS AVANT RISTOURNES AUX MEMBRES (M\$)



ACTIFS TOTAUX (G\$)



DOTATION À LA PROVISION POUR PERTES DE CRÉDIT (M\$)



RATIOS DE CAPITAL ET TLAC

CATÉGORIE 1A² (CET1) : **18,7 %** TOTAL² : **20,2 %**

RATIO DE LEVIER² : **7,5 %** TLAC³ : **26,2 %**

1. Pour plus de renseignements sur les mesures financières non conformes aux PCGR voir la page 3.

2. En vertu de la Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance du capital de base pour les coopératives de services financiers émise par l'AMF.

3. En vertu de la Ligne directrice sur la capacité totale d'absorption des pertes émise par l'AMF.

À PROPOS DE DESJARDINS

Au 31 décembre 2021

Caisses (au 30 septembre 2022) 213

Points de service 782

Guichets automatiques 1 679

Parts de marché au Québec

♦ Crédit agricole 44 %

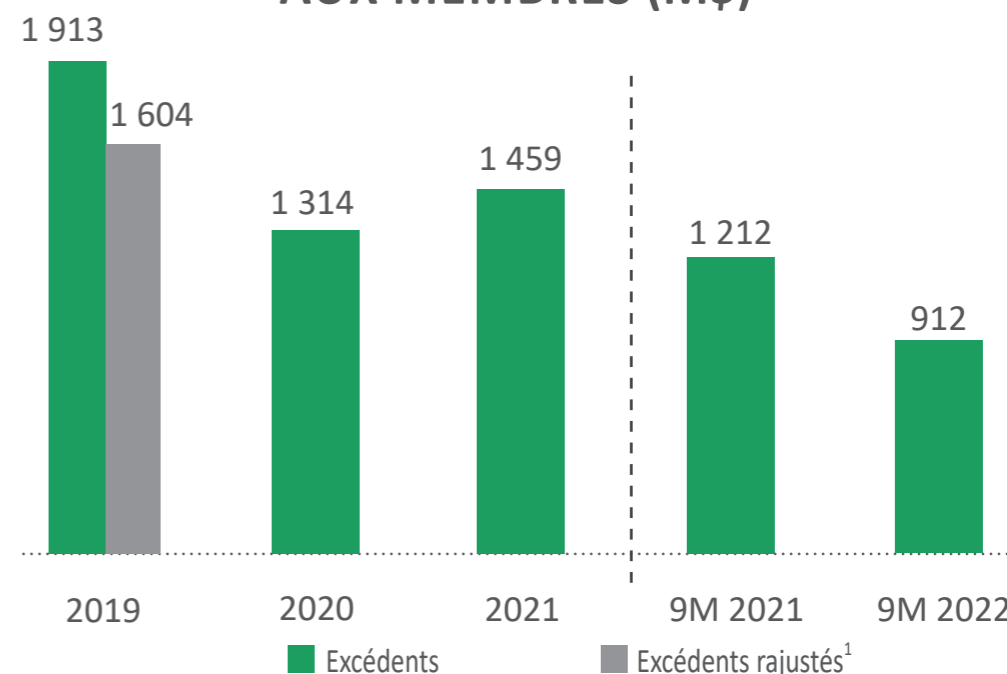
♦ Épargne bilan 42 %

♦ Hypothécaires résidentiels 38 %

♦ Crédit à la consommation 26 %

♦ Commercial et industriel 24 %

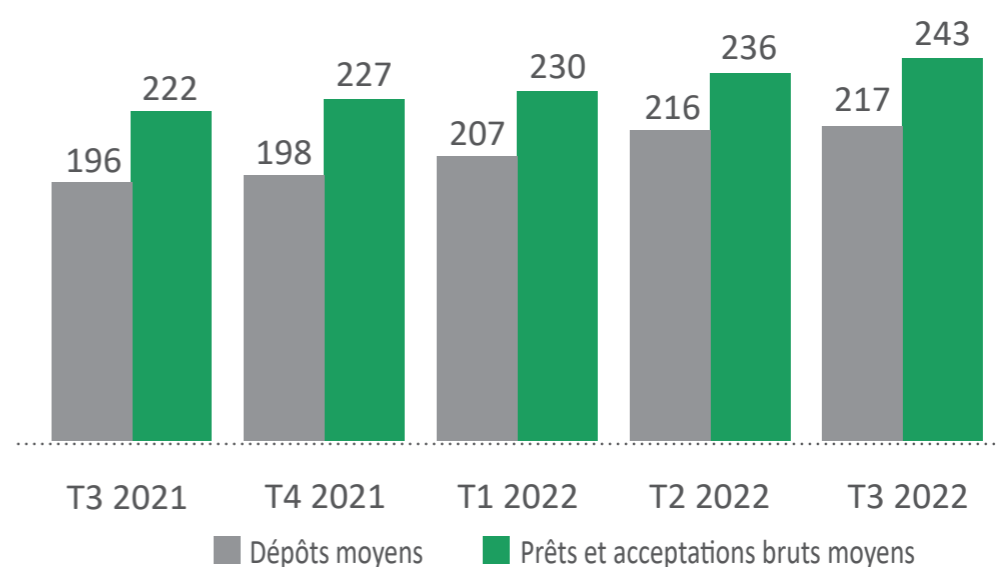
EXCÉDENTS AVANT RISTOURNES AUX MEMBRES (M\$)



PRIX ET RECONNAISSANCES

- ♦ Votée l'institution financière la plus cool en 2018 et deuxième en 2019 selon les milléniaux québécois.
- ♦ Signataire du *Commitment to financial health and inclusion* de l'ONU.
- ♦ Parmi les meilleurs employeurs pour les jeunes Canadiens par MediaCorp Canada.
- ♦ 8^e meilleur employeur au Canada selon le classement de Glassdoor.
- ♦ Parmi les meilleurs employeurs profamille au Canada.

PRÊTS ET ACCEPTATIONS BRUTS ET DÉPÔTS MOYENS (G\$)²



1. Pour plus de renseignements sur les mesures financières non conformes aux PCGR voir la page 3.

2. Pour plus de renseignements sur les mesures financières supplémentaires voir la page 3.



PRÉSENCE AU CANADA

Au 31 décembre 2021

Gestion de patrimoine

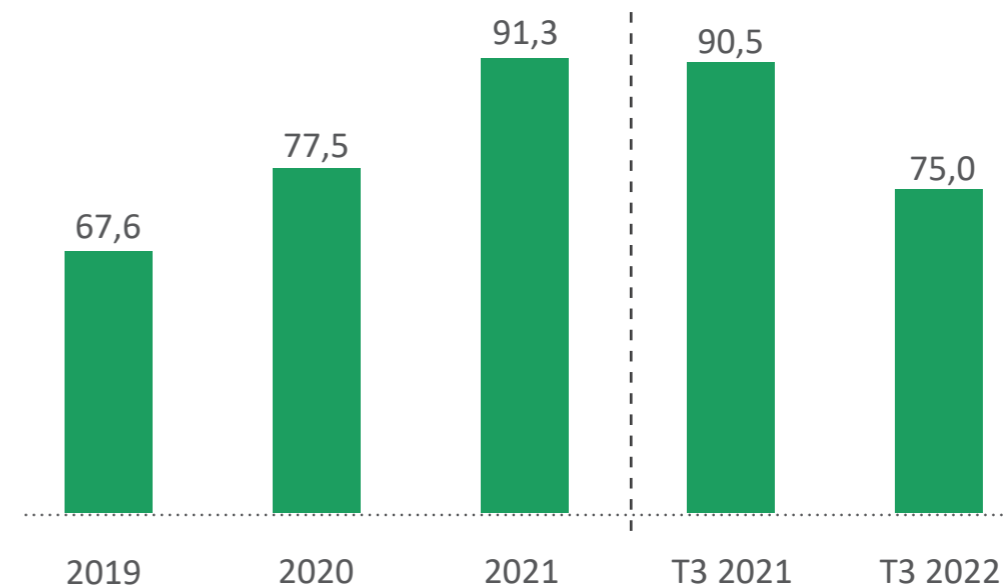
#1 au Québec et **#1** au Canada pour les placements garantis liés aux marchés

#2 dans la catégorie « Éducation du marché » du Prix de leadership de l'Association pour l'investissement responsable

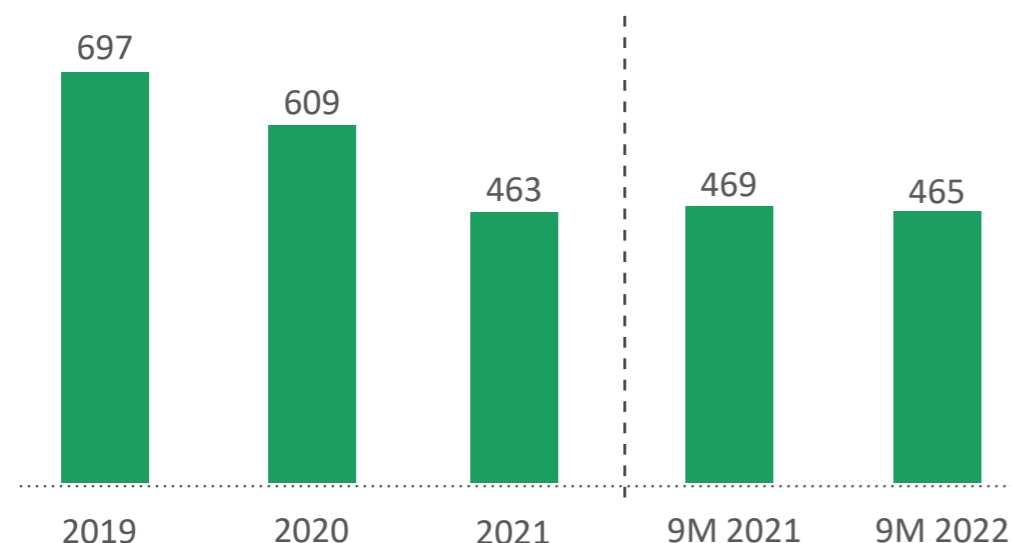
Assurance de personnes

#3 au Québec **#5** au Canada

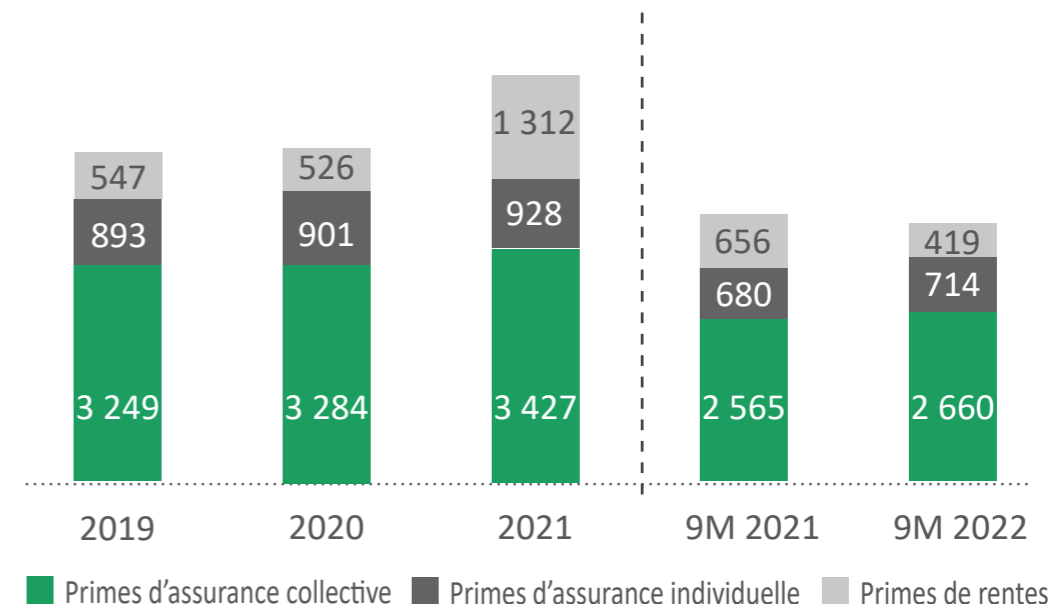
BIENS SOUS GESTION (G\$)^{1;2}



EXCÉDENTS NETS (M\$)



PRIMES NETTES (M\$)



1. Pour plus de renseignements sur les mesures financières supplémentaires voir la page 3.
2. Le secteur Gestion de patrimoine est le principal responsable des activités liées aux biens sous gestion.



PRÉSENCE AU CANADA

Au 31 décembre 2021

♦ Important assureur de dommages

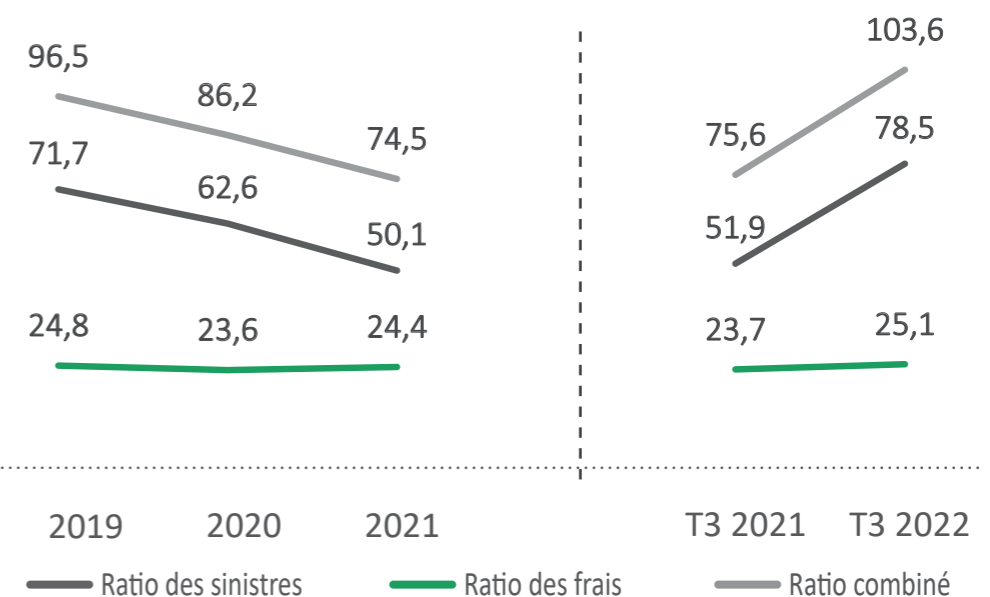
#2 au Canada

#2 au Québec

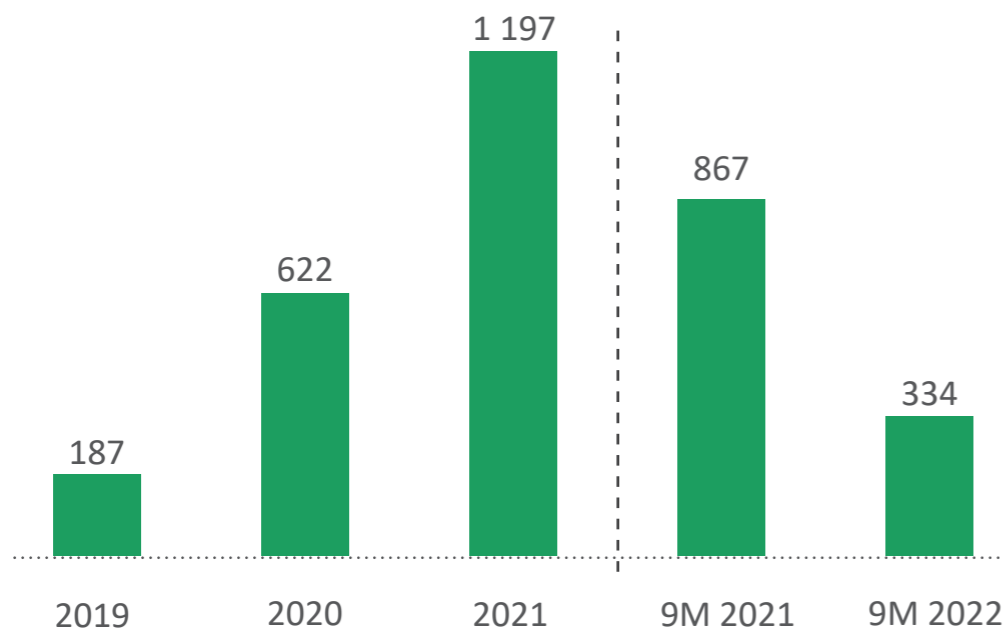
#3 en Ontario

♦ 29^e année consécutive de profits de souscription

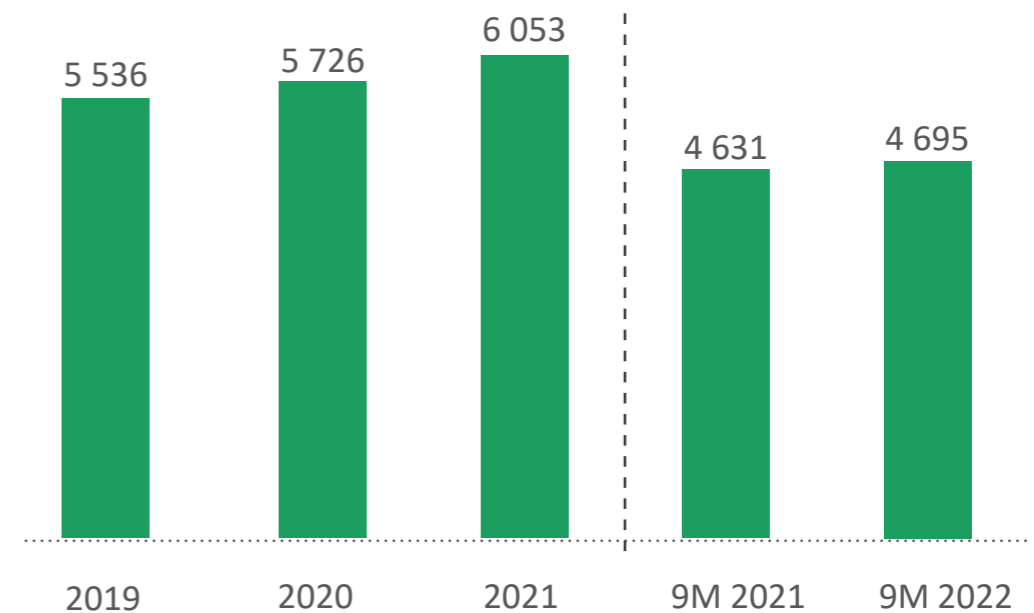
RATIOS (%)¹



EXCÉDENTS NETS (M\$)



PRIMES BRUTES SOUSCRITES (M\$)²

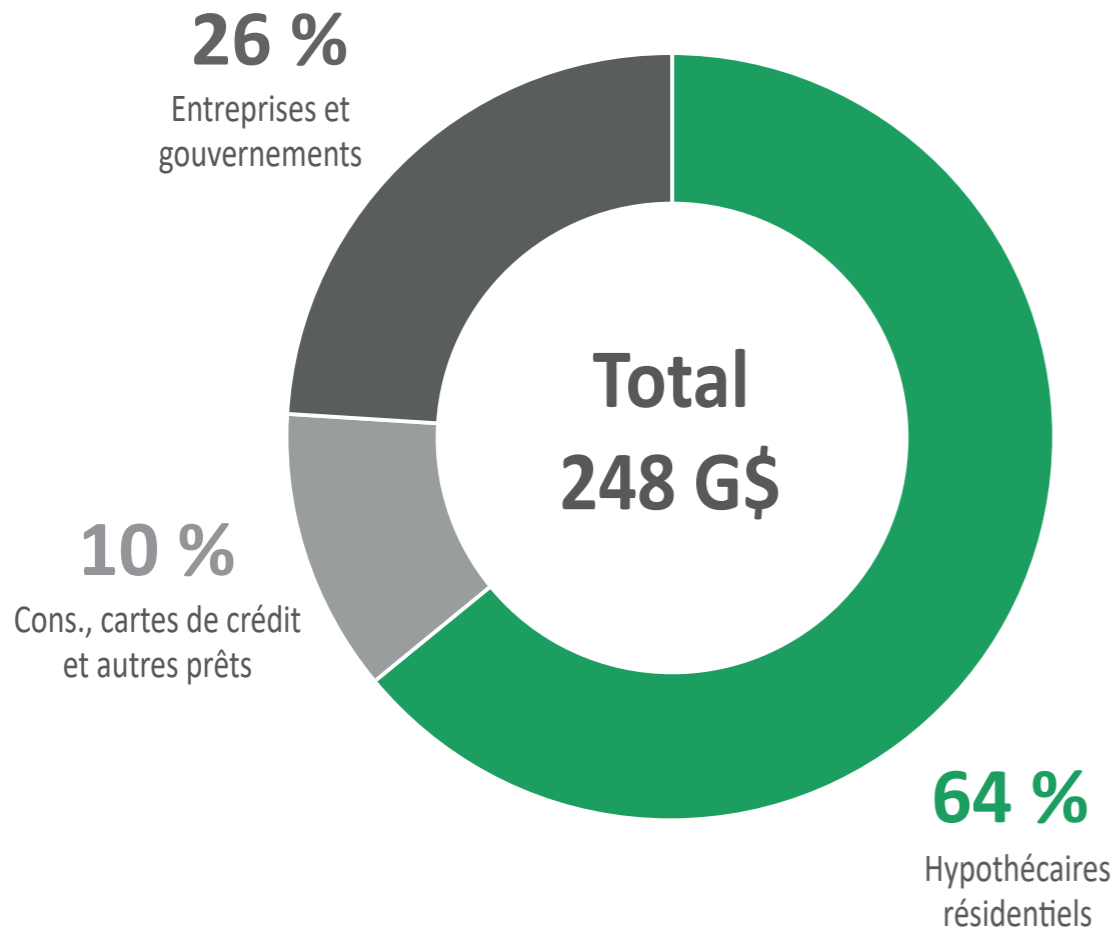


1. Pour plus de renseignements sur les ratios non conformes aux PCGR voir la page 3.

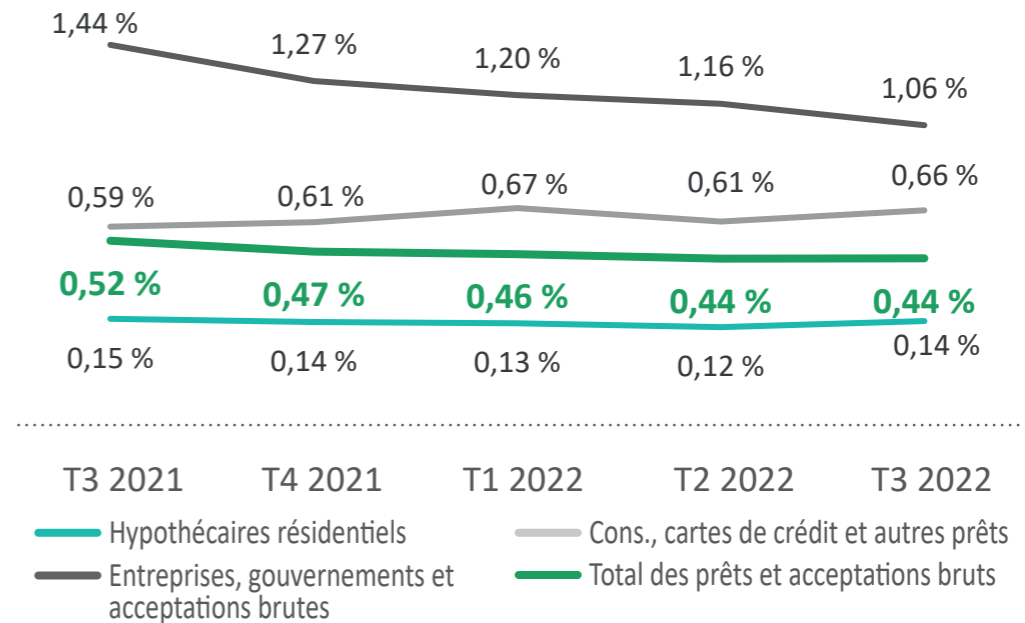
2. Pour plus de renseignements sur les mesures financières supplémentaires voir la page 3.

QUALITÉ DU BILAN

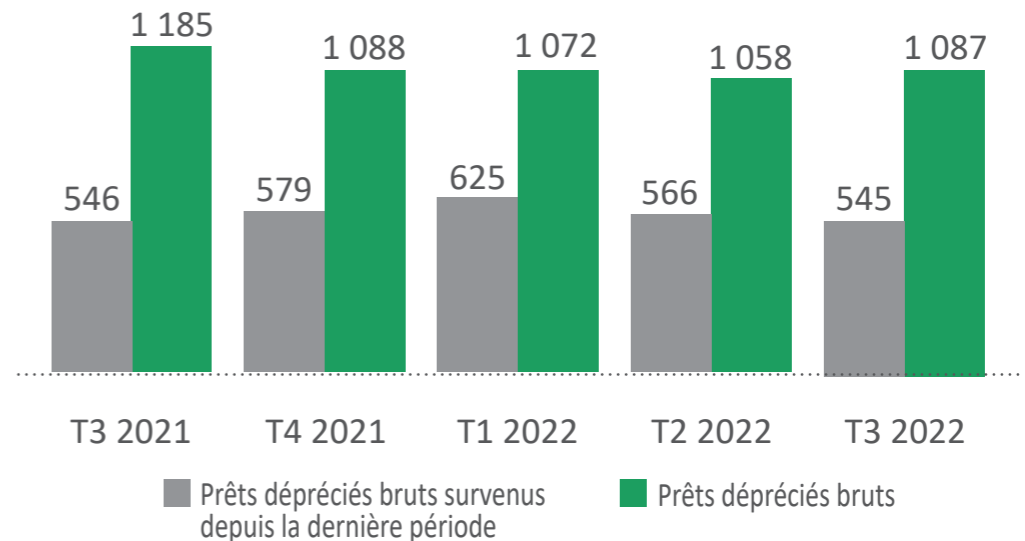
PRÊTS ET ACCEPTATIONS BRUTS



RATIOS PRÊTS DÉPRÉCIÉS BRUTS¹

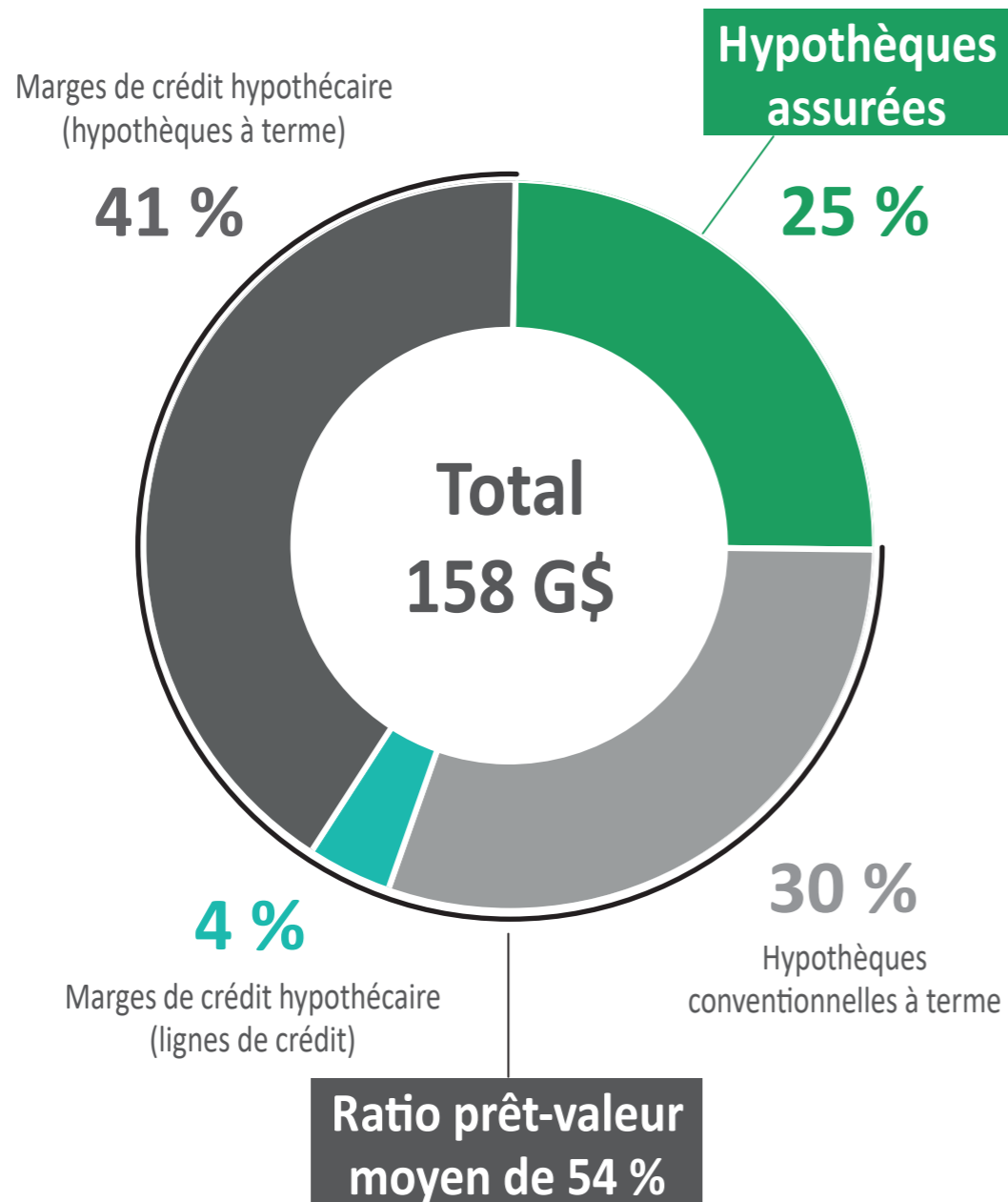


PRÊTS DÉPRÉCIÉS BRUTS (M\$)

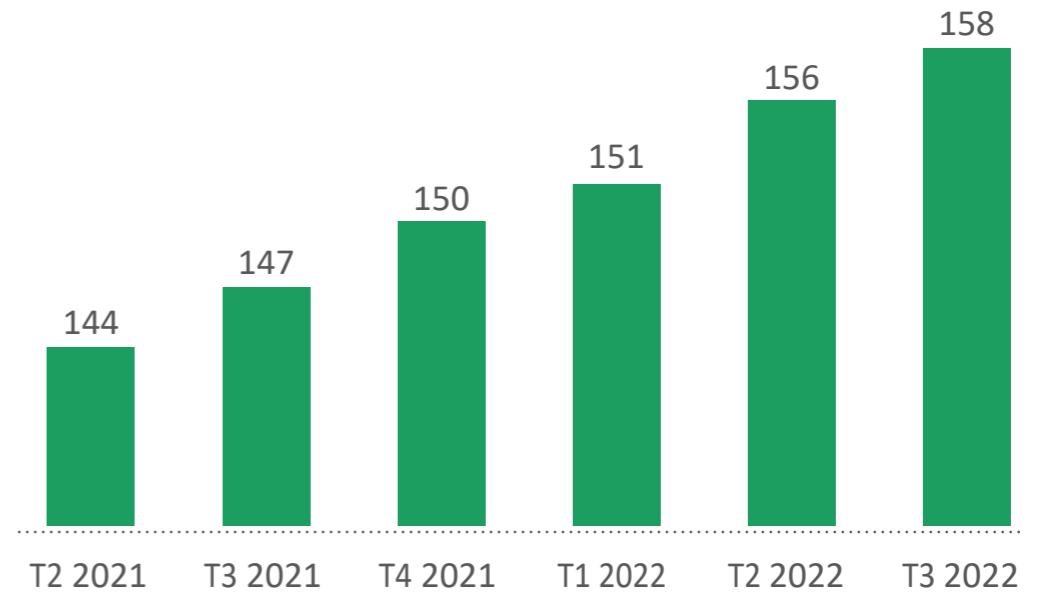


1. Pour plus de renseignements sur les mesures financières supplémentaires voir la page 3.

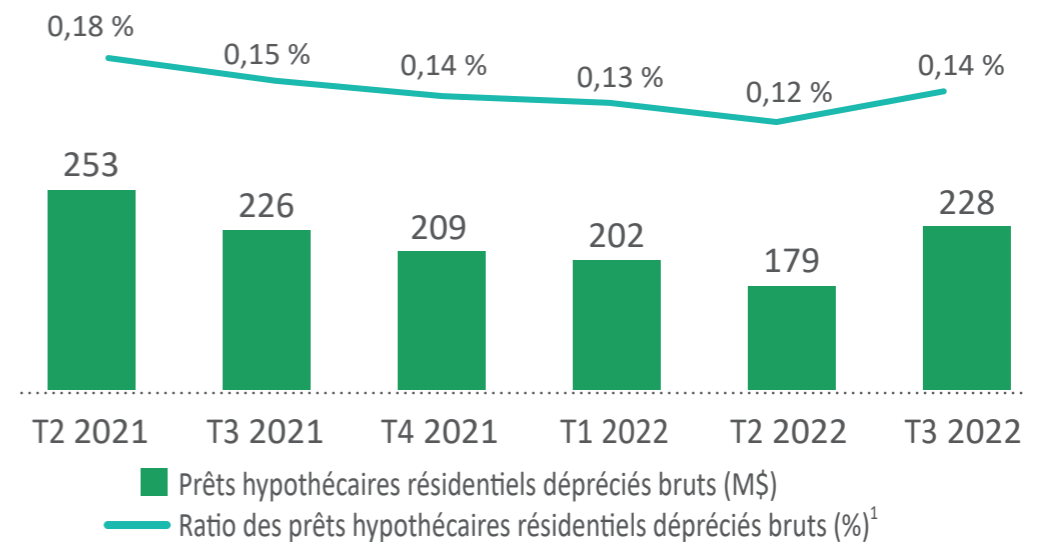
PORTEFEUILLE D'HYPOTHÈQUES RÉSIDENTIELLES



PORTEFEUILLE RÉSIDENTIEL (G\$)



PRÊTS DÉPRÉCIÉS BRUTS



1. Pour plus de renseignements sur les mesures financières supplémentaires voir la page 3.

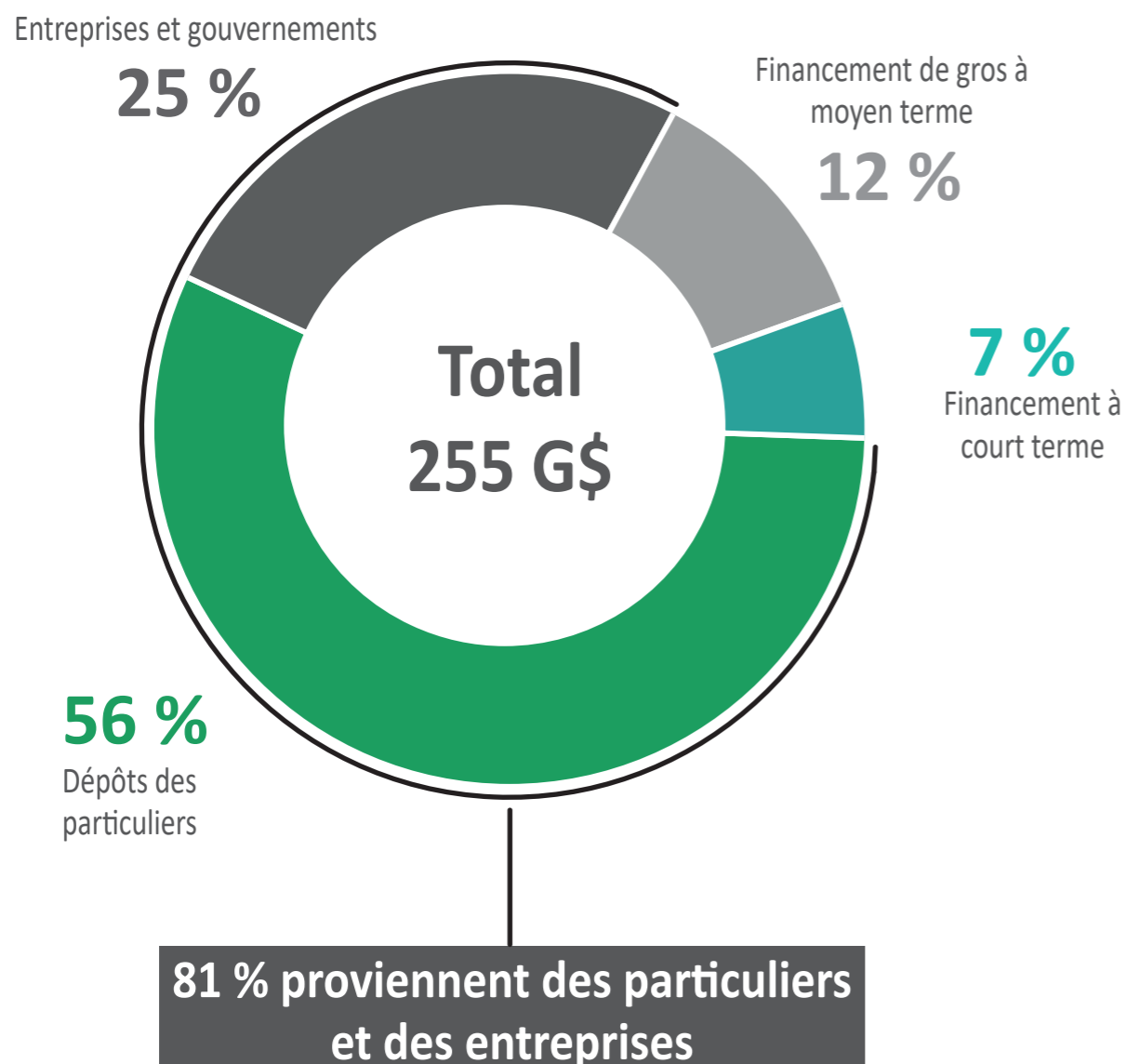
- ◆ Portefeuille de haute qualité et bien diversifié.
- ◆ Ratio des prêts dépréciés bruts de 1,06 %.
- ◆ Le secteur mines, pétrole et gaz représente 0,6 % du portefeuille aux entreprises et aux gouvernements.

Catégories d'emprunteurs	% du portefeuille	Prêts bruts (M\$)	Prêts dépréciés (M\$)	Ratio prêts dépréciés bruts ¹ (%)		
				T3 2022	T2 2022	T1 2022
Immobilier	23	15 099	87	0,58	0,35	0,40
Agriculture	17	11 014	137	1,24	1,37	1,04
Construction	10	6 308	114	1,81	1,79	1,78
Fabrication	9	5 788	123	2,13	2,10	1,91
Soins de santé	6	4 222	27	0,64	1,34	1,47
Commerce de détail	6	4 167	31	0,74	0,73	1,01
Organismes publics	5	3 133	0	-	-	-
Commerce de gros	4	2 523	17	0,67	0,66	0,73
Finance et assurances	3	2 089	0	0,00	0,06	0,08
Hébergement	3	1 966	88	4,48	4,91	5,34
Reste du portefeuille et acceptations	14	9 310	72	0,77	1,25	1,56
Total	100	65 619	696	1,06	1,16	1,20

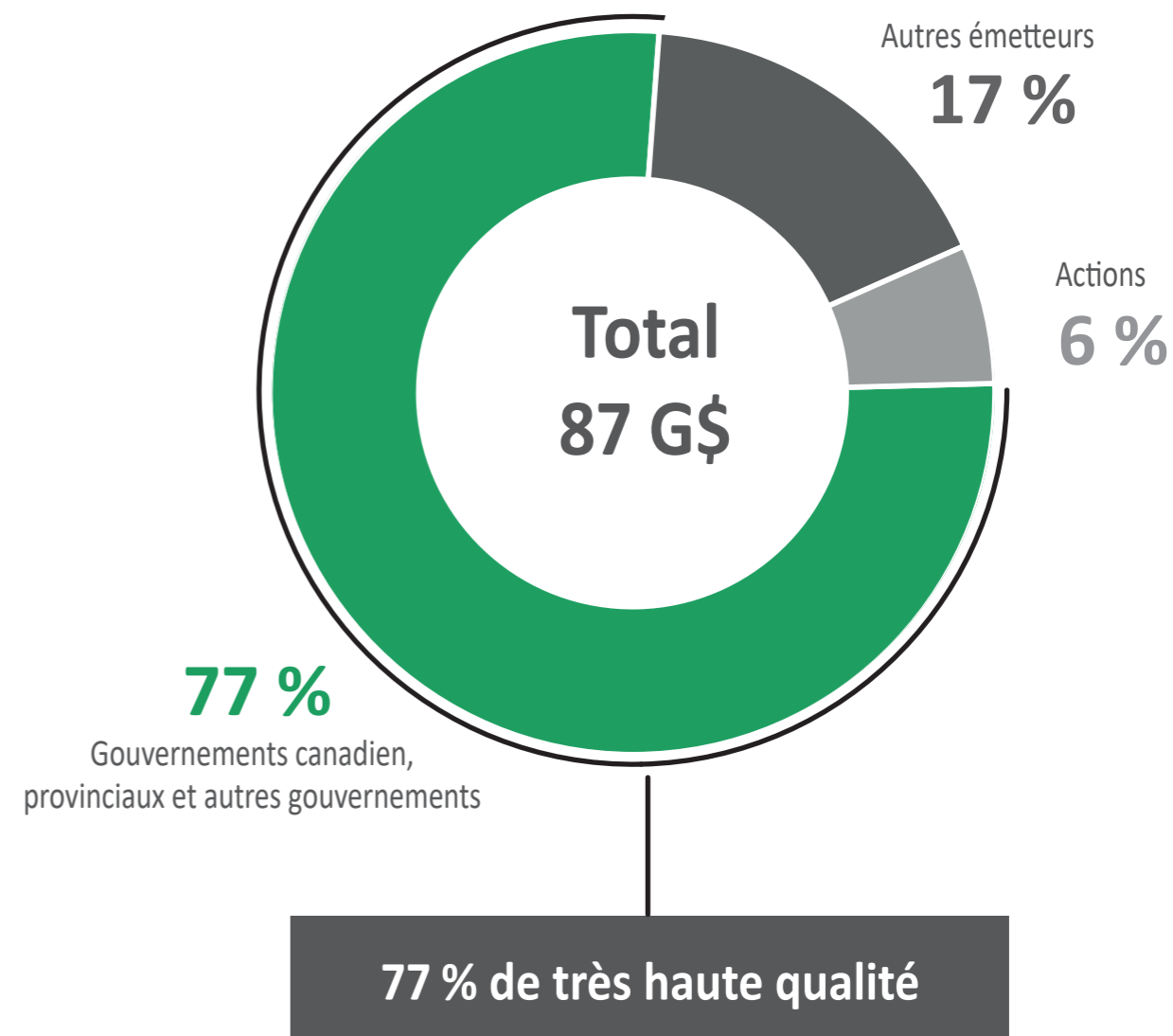
1. Pour plus de renseignements sur les mesures financières supplémentaires voir la page 3.

LIQUIDITÉS et FINANCEMENT

TOTAL DES DÉPÔTS



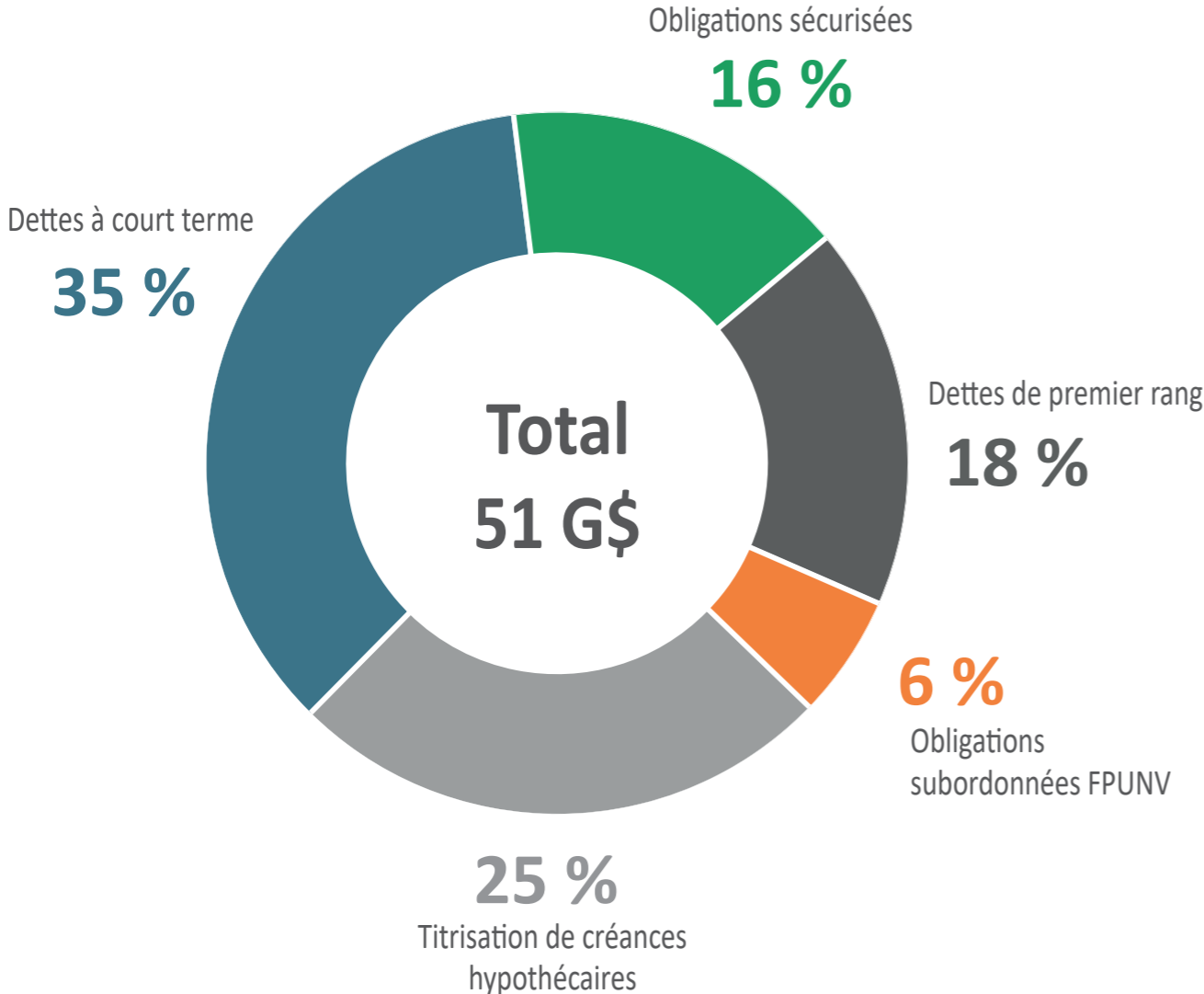
PORTFEUILLE DE VALEURS MOBILIÈRES



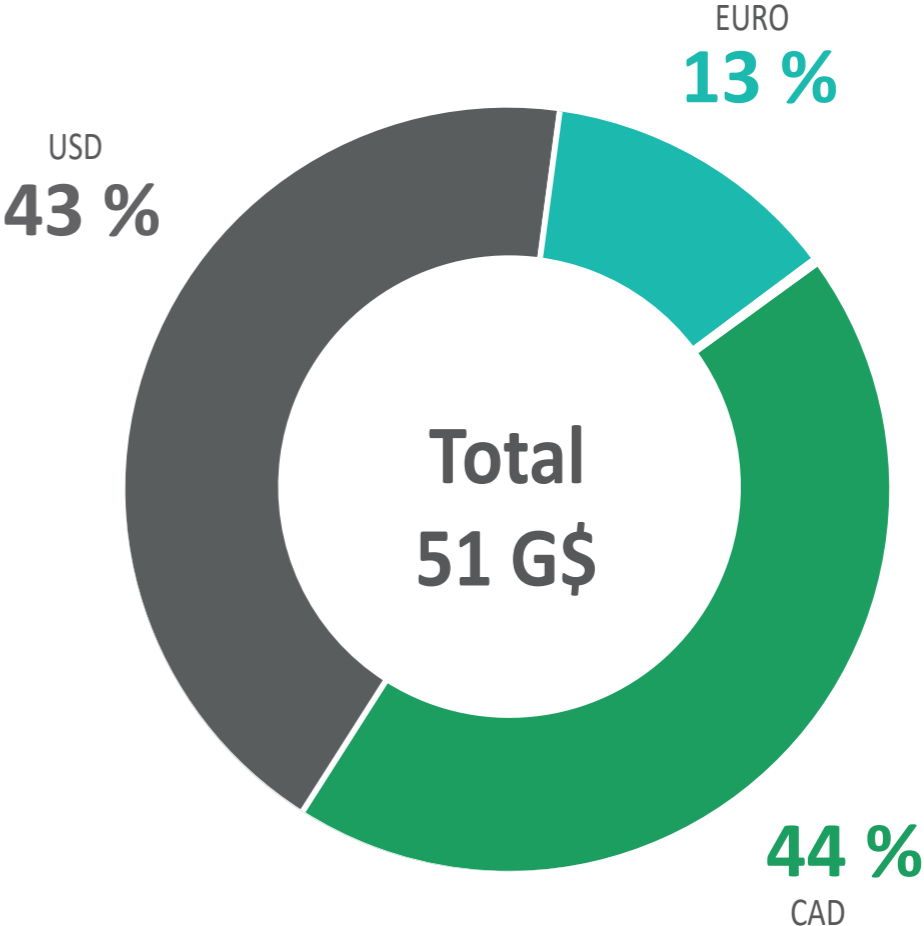
	PROGRAMME	DEVISE	LIMITE
Court terme	Billets à court terme – Canada	Canadienne	Aucune
	Billets à court terme – États-Unis	Américaine	15 G\$ US
	Billets à court terme – Europe	Euro	3 G€
Moyen/Long terme	Billets à moyen terme – Marché canadien ¹	Canadienne	10 G\$ CA
	Billets à moyen terme et subordonnés ¹	Multidevises	7 G€
	Obligations sécurisées ¹	Multidevises	26 G\$ CA
	Programme de titrisation (SCHL)	Canadienne	Selon l'allocation
	Obligations subordonnées FPUNV ¹	Canadienne	5 G\$ CA

1. Des obligations durables peuvent être émises en vertu de ces programmes de financement conformément au Cadre des obligations durables Desjardins.

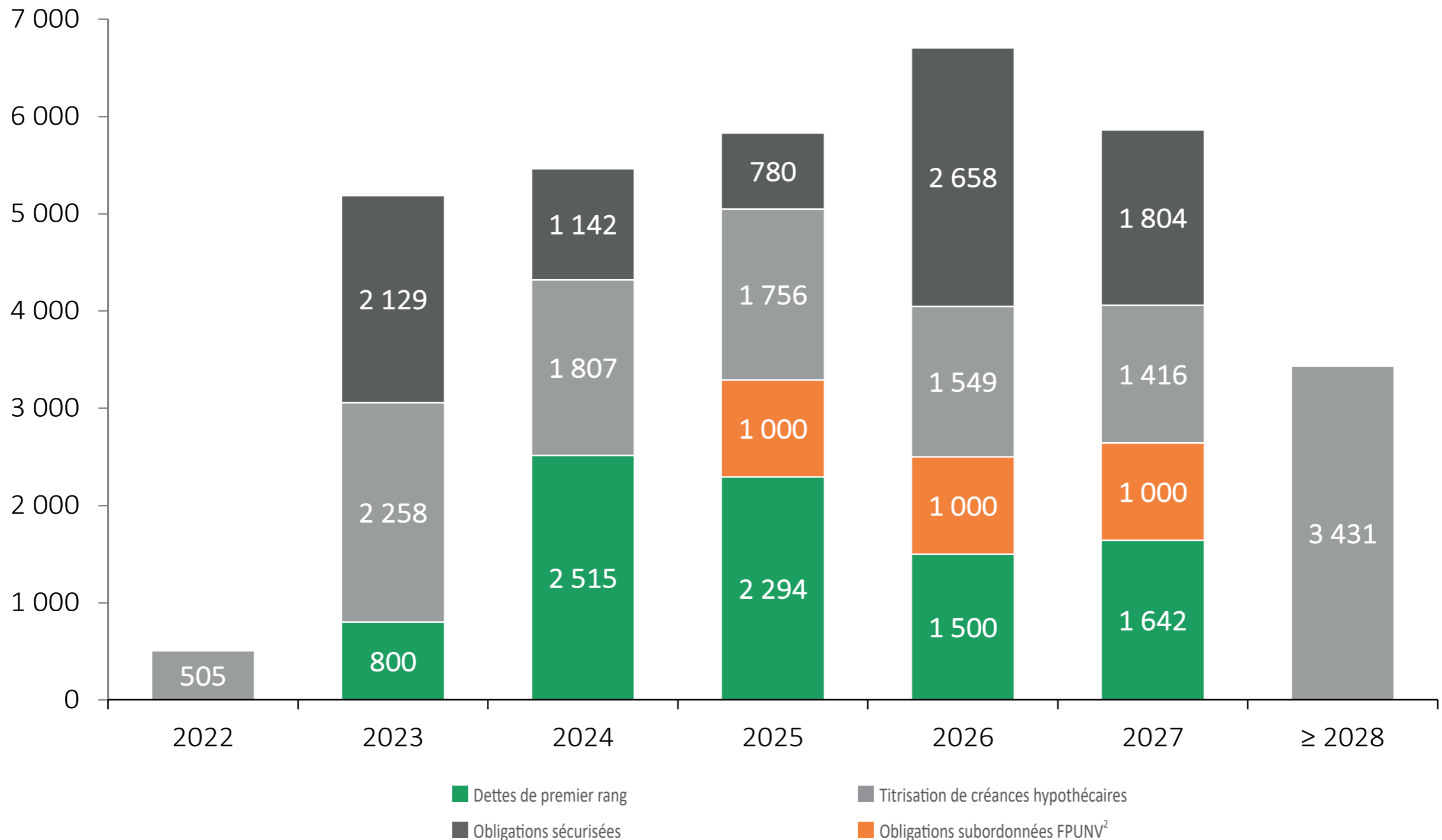
PAR PROGRAMME



PAR DEVISE



En M\$ et en date du 30 septembre 2022¹



1. Taux de change utilisés lors des émissions.

2. Reflète la date de révision du taux d'intérêt pour chaque émission d'obligations subordonnées FPUNV; les obligations subordonnées FPUNV viendront à échéance à la date d'échéance stipulée (respectivement, 2030, 2031 et 2032)

CAPITAL et COTES DE CRÉDIT

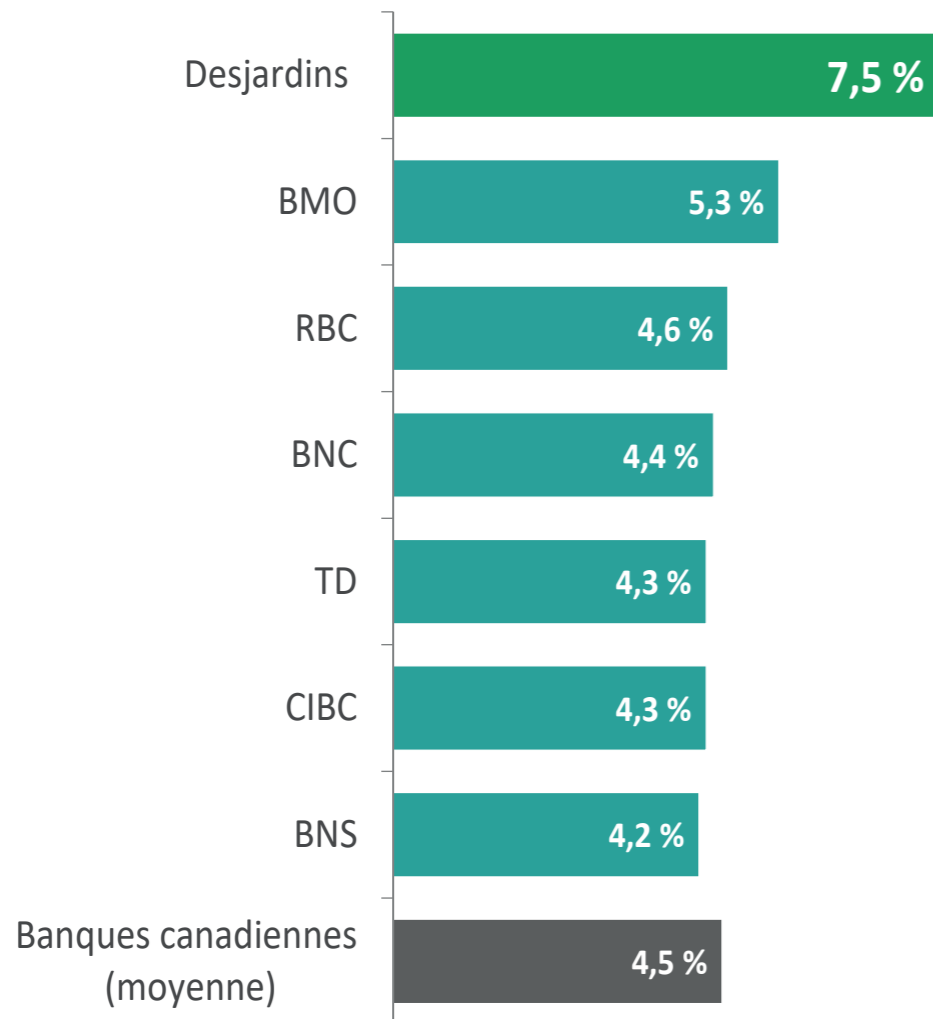
RATIO DE FONDS PROPRES DE CATÉGORIE 1A^{1;2} OU CET1 (%)



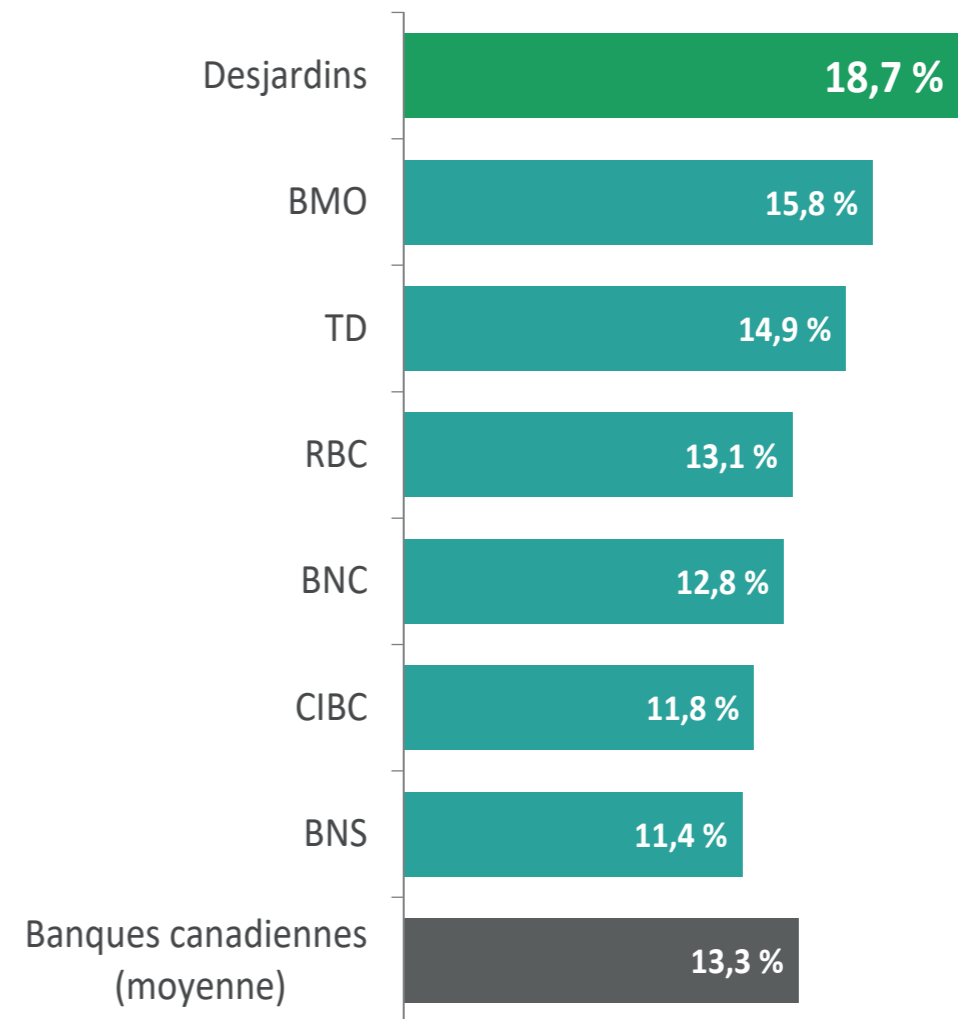
Sources : Rapports financiers du Mouvement Desjardins et des banques canadiennes et américaines

1. En date de T3 2022 pour les banques canadiennes et les banques américaines. Les banques américaines illustrées sont celles ayant des dépôts de plus de 60 G\$ US.
 2. En vertu de la Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance du capital de base pour les coopératives de services financiers émise par l'AMF.

RATIO DE LEVIER¹



RATIO DE CATÉGORIE 1A¹ (CET1)



Capacité totale d'absorption des pertes (TLAC)²

Ratio TLAC	26,2 %
Ratio de levier TLAC	10,4 %

Sources : Rapports financiers du Mouvement Desjardins et des banques canadiennes

1. En vertu de la *Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance du capital de base* pour les coopératives de services financiers émise par l'AMF.
 2. En vertu de la *Ligne directrice sur la capacité totale d'absorption des pertes* émise par l'AMF.

	MOODY'S	S&P	DBRS	FITCH
Contrepartie/Dépôts ¹	Aa1	A+	AA	AA
Dettes à court terme	P-1	A-1	R-1 (élevé)	F1+
Dettes à moyen et long termes de premier rang existante ²	Aa2	A+	AA	AA
Dettes à moyen et long termes de premier rang ³	A1	A-	AA (faible)	AA-
Obligations subordonnées FPUNV	A2	BBB+	A (faible)	A
Obligations sécurisées	Aaa	—	—	AAA
Perspective	Stable	Stable	Stable	Stable

1. Représente la cote de crédit dépôts à long terme et la cote de crédit contrepartie de Moody's, la cote de crédit de l'émetteur de S&P, la cote de crédit dépôts à long terme de DBRS, la cote de défaut long terme de l'émetteur, la cote de crédit dépôts à long terme et la cote de crédit contrepartie dérivée de Fitch.
2. Comprend la dette à moyen et long termes de premier rang émise avant le 31 mars 2019 ainsi que celle émise à partir de cette date et qui est exclue du régime de recapitalisation applicable à Desjardins.
3. Comprend la dette à moyen et long termes de premier rang émise à partir du 31 mars 2019 et qui répond aux critères d'admissibilité du régime de recapitalisation interne applicable au Mouvement Desjardins.

FACTEURS ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX et de GOUVERNANCE (ESG)

L'ambition climatique de Desjardins : avoir un plan d'action qui vise à atteindre, **d'ici 2040, un bilan zéro émissions nettes** sur ses opérations étendues et sur les activités de financement et d'investissement de ses fonds propres dans trois secteurs clés intenses en carbone : l'énergie, le transport et l'immobilier.

Première institution financière canadienne à adhérer à la coalition *Business Ambition for 1.5 °C*, une alliance chapeauté par les Nations unies. Cet engagement implique la publication de cibles de réduction de nos émissions de gaz à effet de serre basées sur la science.

1^{er} du groupe des « Banques diversifiées en Amérique du Nord » selon l'évaluation de Moody's ESG.

Création d'un bureau Équité, Diversité et Inclusion. À titre d'exemple, les employés peuvent s'appuyer sur le programme Femmes en mouvement et le Centre d'accompagnement en matière d'immigration, tandis que les membres peuvent bénéficier de produits et services inclusifs, comme le nouveau produit d'assurance collective pour les personnes en processus d'affirmation de genre.

En 2021, **près de 4,6 M\$** remis par la Fondation Desjardins pour la réussite des jeunes (**près de 400 000 jeunes touchés par ses actions**).

90 % des employés de Desjardins ont été formés sur le développement durable et l'intégration de considérations ESG dans les activités d'une institution financière et une **formation axée spécifiquement sur le climat** sera bientôt disponible.



Engagé dans la lutte contre les changements climatiques

- ♦ Constituer un portefeuille de 2 G\$ d'investissements dans des infrastructures d'énergie renouvelable (+66 % par rapport à 2020)
- ♦ Réduire de 41 % d'ici 2025 notre empreinte carbone opérationnelle (par rapport à 2019) et continuer d'en compenser les émissions
- ♦ Travailler avec les fournisseurs clés pour réduire l'empreinte carbone de la chaîne d'approvisionnement
- ♦ Installer d'ici 2025 un réseau de 500 bornes de recharge pour véhicules électriques, au Québec et en Ontario (302 installées à la fin de 2021)

Engagé en finance et en investissement responsables

- ♦ 1^{re} institution financière canadienne à signer les Principes bancaires responsables. Aussi signataire des Principes pour une assurance durable et des Principes d'investissement responsable
- ♦ Un programme d'obligations durables dont le cadre a été jugé avancé par Moody's ESG
- ♦ Précurseur en matière d'investissement responsable, Desjardins offre une gamme de produits de placement qui intègre des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance dans la sélection et la gestion des titres qui composent ses portefeuilles
- ♦ Développement International Desjardins est présent dans une trentaine de pays pour y développer la finance inclusive

Un employeur de choix, engagé pour la diversité, l'équité et l'inclusion des personnes

- ♦ Cible de parité des genres à tous les niveaux de l'organisation pour 2024
- ♦ 4^e meilleur employeur au monde pour les femmes selon Forbes
- ♦ Diffusion de portraits de personnalités autochtones inspirantes et activités de sensibilisation pour mieux faire connaître l'histoire et les réalités propres aux Autochtones

Engagé en tant que leader socio-économique pour nos membres et clients et leurs communautés

- ♦ 250 M\$ pour le développement des collectivités entre 2016 et 2024 par le Fonds du Grand Mouvement
- ♦ Partenariat avec l'École de technologie supérieure pour soutenir la recherche et l'innovation en économie circulaire

Partenariat



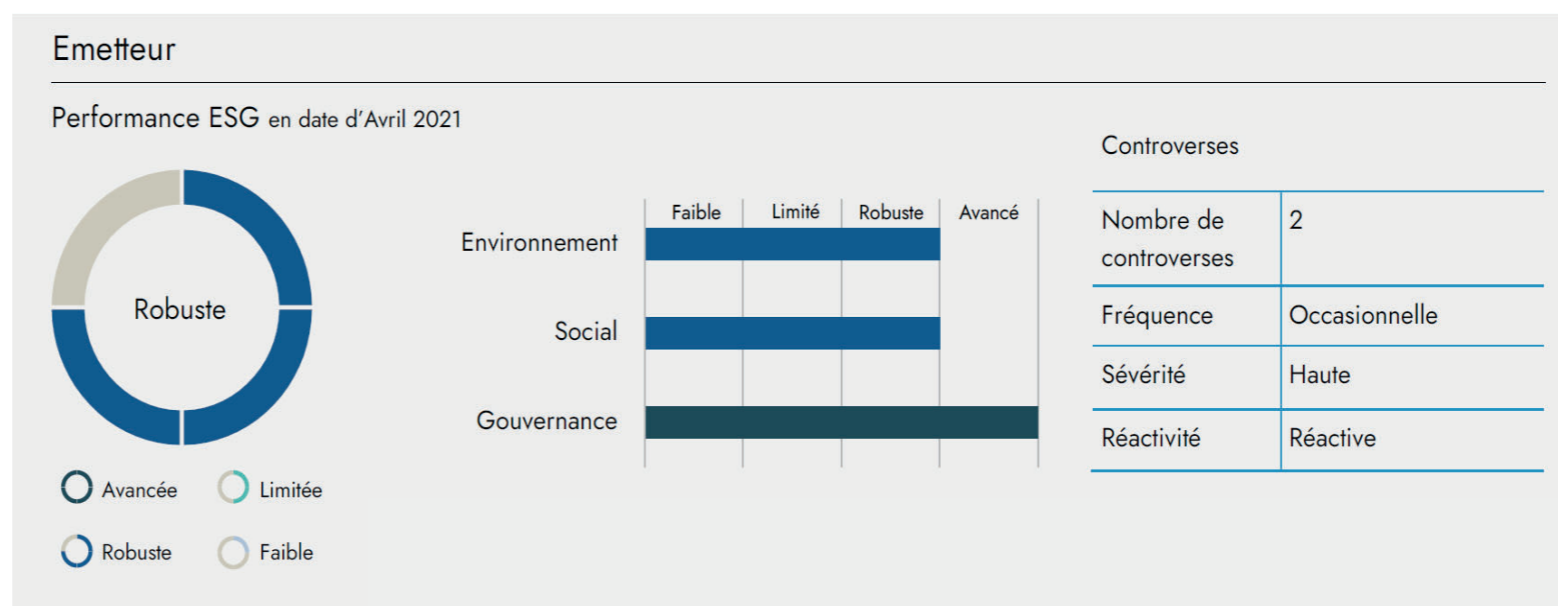
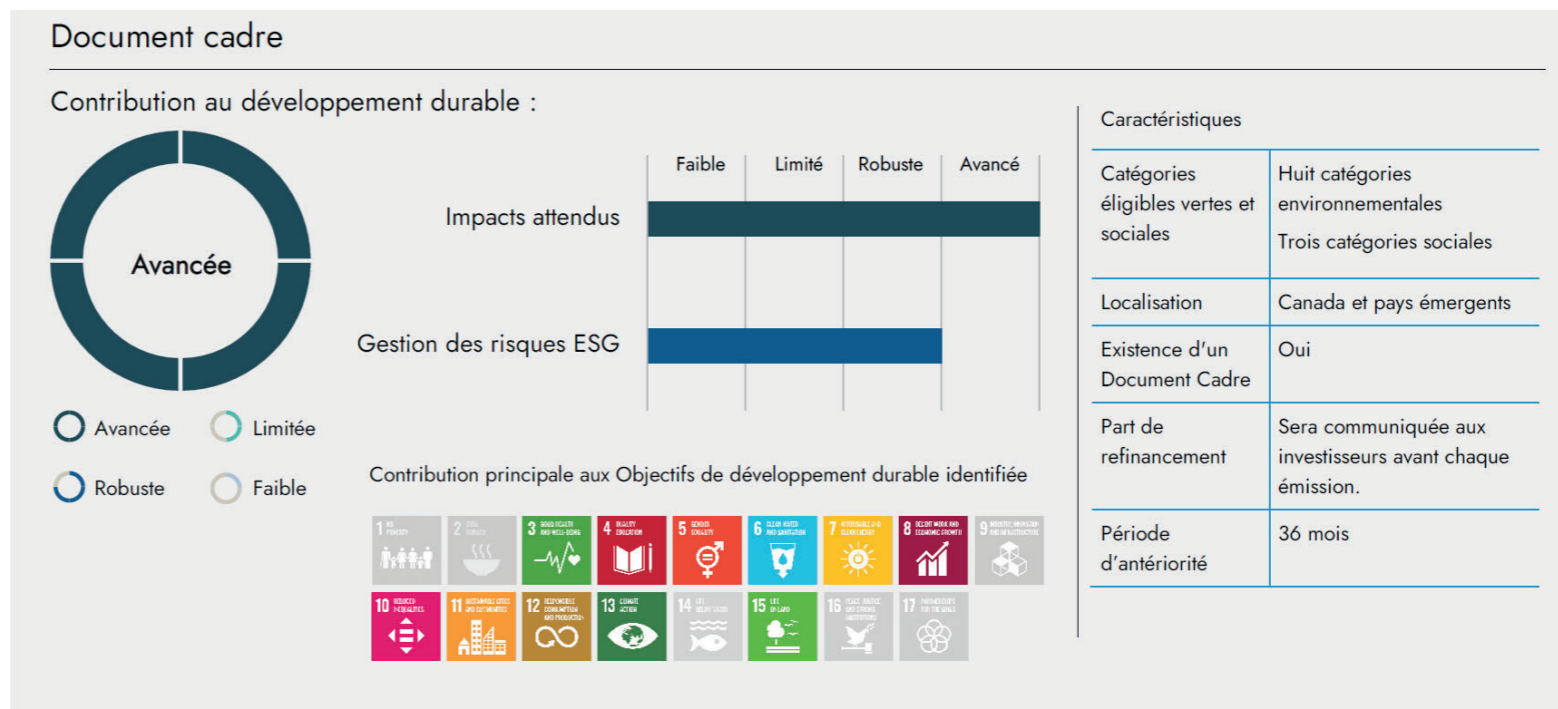
Utilisation des fonds	Processus de sélection	Gestion des fonds	Reddition de compte
<p>Financement ou refinancement dans les catégories suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Énergie renouvelable ◆ Efficacité énergétique ◆ Bâtiments verts ◆ Transport propre ◆ Production alimentaire durable ◆ Gestion écoresponsable des ressources naturelles vivantes et de l'utilisation des terres ◆ Gestion durable de l'eau et des eaux usées ◆ Prévention et contrôle de la pollution ◆ Logement abordable ◆ Création d'emplois par le financement de PME ◆ Accès aux services essentiels 	<p>Les actifs admissibles feront l'objet d'un examen préalable supplémentaire par le groupe de travail sur la finance durable qui est composé des services ci-dessous :</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Trésorerie du Mouvement Desjardins ◆ Développement durable et finance responsable ◆ Marché des capitaux ◆ Services bancaires personnels et commerciaux ◆ Gestion des risques du Mouvement ◆ Affaires juridiques 	<p>Desjardins a l'intention de maintenir des actifs admissibles d'une valeur totale au moins égale au produit net combiné de toutes les obligations durables Desjardins en circulation simultanément.</p> <p>Dans le cas où la valeur totale des actifs admissibles du portefeuille d'obligations durables Desjardins serait inférieure au montant total des obligations durables Desjardins en circulation, l'excédent serait détenu conformément aux directives générales de Desjardins en matière de liquidité jusqu'à ce qu'il soit affecté aux actifs admissibles.</p>	<p>Tant qu'il y aura des obligations durables Desjardins en circulation, Desjardins publiera chaque année un rapport sur les obligations durables qui détaillera l'affectation du produit et l'impact de l'actif. Ces rapports seront soumis à un auditeur externe pour vérification.</p>

Moody's ESG considère que le Cadre de référence des obligations durables de Desjardins est :

- ♦ aligné avec les quatre grands principes des *Green Bond Principles (2018)* et *Social Bond Principles (2020)*;
- ♦ cohérent avec les priorités stratégiques durables et les principaux enjeux sectoriels de Desjardins, et contribue à leur réalisation.

Les retombées attendues sont jugées être du niveau le plus élevé, soit « avancé ».

Le cadre s'appuie sur une gestion des risques et une performance ESG de Desjardins jugées « robustes » par Moody's, qui classe Desjardins au 1^{er} rang parmi les banques diversifiées en Amérique du Nord.



Complexe Desjardins, Montréal

RELATIONS AVEC LES INVESTISSEURS

JEAN BLOUIN

Directeur principal, Financement et Relations avec les investisseurs
et les agences de notations

1 866 866-7000, poste 5069604

jean.blouin@desjardins.com

JONATHAN SAUVÉ

Directeur, Gestion de trésorerie

1-866-866-7000 ext. 5069605

jonathan.sauve@desjardins.com

www.desjardins.com/a-propos/relations-investisseurs

